



Toute l'équipe UAPA-UNSA vous souhaite ainsi qu'à celles et ceux qui vous sont chers, **une bonne et heureuse année 2016**. Commençons par un **grand merci** ! En effet cette année encore, vous avez été très nombreux à nous encourager par la remise de votre chèque syndical.

2016 s'annonce comme une année charnière de préparation à d'importants changements qui vont commencer à impacter en profondeur notre manière de travailler. Nous allons tout mettre en œuvre pour continuer à mériter votre confiance en défendant vos emplois, vos droits et vos conditions de travail dans toutes les négociations tant au niveau de la branche assurance, du groupe AXA que d'AXA CS & Matrix.

Plan stratégique – volet RH

Après un premier volet économique évoqué dans notre précédent tract, la Direction a présenté aux instances le volet RH de son plan stratégique et demande aux élus de rendre un avis sur l'ensemble de ce plan, comme la loi l'y oblige.

La Direction prévoit un *strategic workforce planning* avec **une étude de l'évolution des métiers, une évaluation des ressources et compétences manquantes et les recrutements et formations nécessaires pour combler les manques**. Ces travaux, destinés à accompagner les transformations de l'entreprise, concerneront donc l'emploi, les effectifs et le plan de formation : il s'agit d'une vraie GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), telle que nous la demandons depuis plusieurs années. Le planning prévu sur 2016 est très théorique, et aussi très ambitieux puisqu'une projection RH à horizon 2030 devrait être proposée en fin d'année. **L'UDPA-UNSA veillera à ce que les propositions pratiques de ce plan correspondent à la théorie, à savoir soutenir le développement des collaborateurs.**

Pour l'UDPA-UNSA tous ces objectifs paraissent suffisamment diversifiés, **mais quels seront les moyens dont l'entreprise va se doter pour les atteindre ?** L'UDPA-UNSA demande d'ores et déjà à la Direction d'informer régulièrement le Comité d'Entreprise des modalités pratiques de mise en œuvre des différents axes stratégiques évoqués, **aussi bien sur le plan économique que RH**. Prendre position à partir des informations dont nous disposons à ce jour n'est pas sérieux : **nous ne pourrions rendre un avis motivé que lorsque nous disposerons, en toute transparence, des éléments concrets sur la réalisation des orientations stratégiques, que nous pourrions alors analyser.**

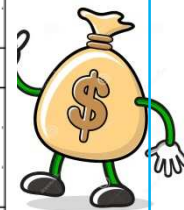
Cette stratégie ambitieuse demande, pour réussir, l'adhésion et la motivation des salariés. Nous rappelons à ce propos que développer une culture d'entreprise effective et vivante exige que les salariés qui, comme la Direction a bien voulu le souligner au Comité d'Entreprise du 30 novembre dernier, contribuent largement aux résultats d'AXA CS & Matrix, soient tous convaincus du sens de cette culture et de leur travail. C'est à la Direction de montrer l'exemple.

Augmentations individuelles et primes : c'est la saison

Belle transition puisque nous évoquons ci-dessus l'implication et le travail des salariés d'ACS & Matrix, qui méritent donc largement une reconnaissance !

Les augmentations individuelles et primes devraient être versées avec la paie de février, à effet rétroactif au 1^{er} janvier. Voici quelques éléments sur les salaires d'AXA CS & Matrix, chiffres arrêtés au 31/10/2015 :

Classes CCN	Effectif	Structure de l'effectif	Salaire Moyen	Salaire Médian	1er Décile	1er Quartile	3ème Quartile	9ème Décile
2	2	0,28%	29 260	NC	NC	NC	NC	NC
3	17	2,35%	34 594	34 210	30 901	32 436	35 827	39 219
4	121	16,76%	37 775	36 875	32 075	34 400	40 848	43 163
Non Cadre	140	19,39%	37 267	36 236	31 890	33 853	39 877	42 922
5	222	30,75%	41 162	40 000	35 808	37 699	42 998	47 992
6	250	34,63%	57 725	55 980	45 991	49 760	64 030	71 955
7	110	15,24%	79 287	79 864	66 770	72 670	85 000	90 000
Cadre	582	80,61%	55 483	51 726	37 770	41 616	67 114	81 137
TOTAL	722	100,00%	51 951	46 753	35 007	38 940	62 000	78 712



Si vous avez des questions n'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants de l'UDPA-UNSA.



Logement social : ce qui change

Les deux Organismes collecteurs des fonds concernant le logement pour le personnel d'Axa CS & Matrix, ASTRIA et SOLENDI, sont venus présenter devant la commission logement d'AXA CS & Matrix la réforme qui est intervenue le 9 avril 2015 et va modifier, à effet du 1er janvier 2016, toute la politique nationale du logement et par voie de conséquence les modifications qu'elles impliquent dans notre fonctionnement.

Avant d'aborder les dispositions concernant cette réforme, nous avons fait part aux collecteurs **d'un manque de contingent appartement concernant des situations d'urgence**. Les collecteurs ont pris note pour mettre à disposition quelques appartements au titre de l'urgence (dégradation de l'environnement familial, incendie,...).

Avant la réforme, il y a déjà eu une rationalisation du nombre de collecteurs pour passer de plus de 150 à 20 aujourd'hui, ce qui limitait la mise en concurrence de l'ensemble de ces acteurs, pour arriver à **un seul et unique interlocuteur qui s'appellera au 1er janvier 2016 Action Logement**. Les économies réalisées au niveau de la gestion des collecteurs seront réinvesties dans de nouvelles constructions.

Ces nouvelles dispositions vont dans le sens aussi d'une meilleure mixité sociale. En outre, il s'agit bien d'une **nouvelle politique de solidarité** puisque la contribution des employeurs à l'effort de construction servira à faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

En tant qu'organisation syndicale, l'UDPA-UNSA ne peut que se réjouir d'une réforme en profondeur qui devrait favoriser l'ensemble des populations avec des dispositifs permettant **plus de transparence, plus de visibilité et une répartition équitable**.

Action Logement verra juste son organisation se décliner au niveau du territoire avec un Comité Régional Action Logement (CRAL). Nous serons donc rattachés au CRAL d'Ile de France, à priori nous n'aurions qu'un seul correspondant pour l'ensemble du groupe AXA, ce qui ne serait pas un mal notamment pour vérifier qu'il n'y ait pas de favoritisme ou de politique clientéliste dans le domaine du logement.

La rationalisation de la politique de logement implique aussi une vérification des avis d'imposition depuis 2009, ce qui n'est pas toujours appliqué par les bailleurs sociaux. Ce dispositif entraîne souvent un surloyer qui repart de la caisse des dépôts au titre de logement pour être réinvesti dans de la nouvelle construction.

Frais de santé

La prise en charge des frais de santé, suite aux changements de législation et de réglementation, va changer prochainement à effet rétroactif au 01/01/2016, mais les garanties ne sont pas remises en cause jusqu'à la mise en service effective du contrat. Nous y reviendrons prochainement de façon détaillée.

Notre assiette

Vous êtes nombreux à nous signaler des problèmes de digestion après votre repas au restaurant d'entreprise. Nous vous invitons à signaler ces problèmes au service médical, qui saura prendre les mesures qui s'imposent.



Quand la bise fut venue ...

Après avoir été très généreuse durant l'année électorale, la CFE-CGC, qui s'est ensuite octroyée les pleins pouvoirs pour la gestion des activités socio-culturelles du CE, est maintenant obligée de se montrer plus économe : par exemple, le tarif des billets de cinéma va augmenter...

--- En bref --- En bref--- En bref--- En bref--- En bref--- En bref--- En bref--- En bref--- En bref--- En bref--- En bref ---

Permanence ADP

Prétextant le passage à Pléiades, la Direction a supprimé la permanence ADP. Or les problèmes de paie, de congés ou autres n'ont pas disparu avec le nouvel outil ! L'UDPA-UNSA demande le rétablissement de ce dispositif à une fréquence mensuelle.

Prime de médaille du travail des ex-UAP *Pensez-y*

Le montant de la prime pour toutes les médailles décernées jusqu'au 31/12/2016 est calculé au *pro rata temporis* de l'ancienneté UAP jusqu'au 31/12/2001 et de l'ancienneté AXA au-delà. A partir du 1^{er} janvier 2017, le tarif AXA sera appliqué.

B2V : nouvelle adresse

18, avenue d'Alsace
92926 Paris La Défense Cedex

A noter

Congés : report JRA/JRTT

Vous avez **jusqu'au 31 mars 2016** pour poser vos soldes de JRA/JRTT 2015, ou les épargner dans la limite des transferts possibles sur le CET.

Notre équipe	Frédéric ABEL	52 29 41	Serge BONTEMPS	57 87 56	Alain BOUQUET	57 81 65
	Ludovic DUCOIN	57 92 07	Marie-Pascale DUVERNOIS	57 95 37	Sylvie PEDRONI	57 92 06
	Christine SORGENFREI	57 93 94	Michel RIZZO	57 93 13	Xavier TIRACHE	57 94 26
	Véronique STOUKY	57 93 98	Anne-Juliette TILLAY	57 94 29		

